PROVINCE DE QUEBEC COMTÉ LAC-SAINT-JEAN EST VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Séance ordinaire du 5 octobre 2015

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 5 octobre 2015, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Richard Lapointe

Sylvain Lavoie Lévis Duchesne André Fortin Martin Voyer

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : La directrice générale, Marie-Hélène Boily

Le greffier, Mario Bouchard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 239.10.2015 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2015.
- 4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
 - 4.1.2. Adoption des prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud
 - 4.1.3. Avis de motion Adoption du règlement n° 188-2015 relatif au Programme de crédit de taxes à l'investissement pour favoriser la croissance économique des entreprises et abrogeant le règlement n° 104-2010.
 - 4.1.4. Autorisation versement de subventions suite à des redditions de comptes
 Politique d'intervention en matière de développement économique.
 - 4.1.5. Cautionnement Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité.

4.2. Gestion du territoire :

- 4.2.1. Appropriation au fonds de roulement Octroi d'un contrat aux Constructions Globales inc. Construction d'un cap de muret au carrefour du centre-ville.
- 4.2.2. Appropriation au fonds de roulement Octroi d'un contrat pour la reconstruction du muret au carrefour du centre-ville.
- 4.2.3. Octroi d'un contrat aux Entreprises Didyme Néron & Fils inc. Déneigement des stationnements du centre-ville et de la mairie.
- 4.2.4. Autorisation d'un signataire Quittance en dommages matériels en faveur de Royal & Sun Alliance du Canada et Guillaume Larouche de Belle Pelouse GD.
- 4.2.5. Approbation des plans définitifs travaux rue des Prés préparés par Hydro-Ressources inc.
- 4.2.6. Octroi d'un contrat Roche Itée Groupe-conseil Services professionnels pour le projet de mise en place d'une conduite de distribution d'eau potable dans le 16e chemin.

4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :

4.3.1. Nomination membres du comité de sélection Programme d'aide à l'élite 2015.

- 4.3.2. Adoption de l'annexe 1 de la Convention de services intervenue avec le Séminaire Marie-Reine-du-Clergé.
- 4.3.3. Octroi d'un contrat béton LR inc. Construction d'un trottoir et d'une rampe d'accès pour handicapé à l'aréna municipal.
- 4.3.4. Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur invitation publié sur le système électronique des appels d'offres Réfection de la façade de l'aréna et appropriation au fonds de roulement.
- 4.3.5. Acquisition d'actifs auprès du concessionnaire du centre récréotouristique le Rigolet (9257-3856 Québec inc.).
- 4.4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons et subventions.
- 5. Dépôt de la correspondance.
- 6. Affaires nouvelles:

6.1

6.2

- 7. Période de questions des citoyens.
- 8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 240.10.2015 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2015

Considérant que copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2015 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2015 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

Aucune intervention 4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL 4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT 4.1.1 241.10.2015 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procèsverbal.

Mme Claude Brassard Trésorière adjointe

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix couvrant la période du 22 septembre au 5 octobre 2015 laquelle totalise la somme de 347 561,35 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la ville.

4.1.2 242.10.2015 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SECTEUR SUD

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie que la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix accepte les prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie — secteur sud qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 637 436 \$ dont une quote-part pour la Ville de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix qui se chiffre à 190 179 \$.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 AVIS DE MO- ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 188-2015 RELATIF TION AU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES À L'INVESTISSEMENT POUR FAVORISER LA CROIS-SANCE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 104-2010

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n° 188-2015 relatif au programme de crédit de taxes à l'investissement pour favoriser la croissance économique des entreprises et abrogeant le règlement n° 104-2010.

4.1.4 243.10.2015 AUTORISATION VERSEMENT DE SUBVENTIONS SUITE À DES REDDITIONS DE COMPTES – POLI-TIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVE-LOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser, suite aux dépôts de redditions de comptes dans le cadre de la politique d'intervention en matière de développement économique, le versement de la dernière tranche de subvention aux promoteurs suivants :

Monsieur Sylvain Ouellet Accommodation le Rond Point	2 500 \$	
9166-4722 Québec inc. Restaurant Tim Horton	2 500 \$	

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 244.10.2015 CAUTIONNEMENT CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITÉ

Considérant que le Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité est en manque de liquidité financière à court terme;

Considérant la subvention à recevoir de 37 383,22 \$ du ministère de la Culture et des Communications:

Considérant la demande de caution pour l'ouverture d'un contrat de crédit de 15 000 \$;

Considérant les articles 8 et 91 de la Loi sur les compétences municipales et l'article 28 de la Loi sur les cités et villes.

À ces causes, monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix accepte de cautionner l'ouverture d'un contrat de crédit pour un montant de 15 000 \$ le Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité;

Que cette caution prenne fin le 5 avril 2016.

4.2.1 245.10.2015 APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT OCTROI D'UN CONTRAT AUX CONSTRUCTIONS GLOBALES INC. – CONSTRUCTION D'UN CAP DE MURET AU CARREFOUR DU CENTRE-VILLE

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'accorder le contrat de construction d'un cap de muret au carrefour du centre-ville aux Constructions Globales inc. pour la somme de 7 110 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 15 juin 2015.

Que cette somme soit financée par le fonds de roulement remboursable sur une période de (cinq) ans, en cinq (5) versements égaux de 1 492,96 \$ (taxes nettes), dont le premier versement, le 5 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2 246.10.2015 APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT - OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RECONSTRUCTION DU MURET AU CARREFOUR DU CENTRE-VILLE

Considérant l'appel d'offres sur invitation donné par le greffier pour la reconstruction du muret au carrefour du centre-ville;

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre;

Considérant que les offres se décrivent comme suit :

Soumissionnaire(s)	Montant
	(Incluant les taxes applicables)
Benoît Pineault inc.	39 171,99 \$
Maçonnerie Doria Côté Ltée.	45 875,03 \$

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'accorder le contrat de reconstruction du muret au carrefour du centre-ville à l'entreprise Benoît Pineault inc. pour la somme de 39 171,99 \$ plus les taxes applicables.

D'approprier à cette dépense la somme de 7 300 \$ à recevoir de Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances et monsieur Guillaume Larouche de Belle Pelouse GD concernant le bris du muret au carrefour du centre-ville, dont la signature d'une quittance de dommages matériels à été autorisée à la résolution n° 248.10.2015.

Que la somme restante de 28 470 \$ taxes nettes soit financée par le fonds de roulement remboursable sur une période de (cinq) ans, en cinq (5) versements égaux de 5 694 \$ (taxes nettes), dont le premier versement, le 5 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité

4.2.3	247.10.2015	OCTROI D'UN CONTRAT AUX ENTREPRISES DI-
		DYME NÉRON ET FILS INC DÉNEIGEMENT DES
		STATIONNEMENTS DU CENTRE-VILLE ET DE LA
		MAIRIE

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accorder le déneigement des stationnements du centre-ville et de la mairie aux entreprises Didyme Néron et Fils inc. pour la somme de 2 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 22 septembre 2015.

4.2.4	248.10.2015	AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – QUITTANCI
		EN DOMMAGES MATÉRIELS EN FAVEUR DI

ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA ET GUIL-LAUME LAROUCHE DE BELLE PELOUSE GD

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une quittance de dommages matériels en faveur de Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances et monsieur Guillaume Larouche de Belle Pelouse GD concernant le bris du muret au carrefour du centre-ville en contrepartie d'une somme à recevoir de 7 300 \$.

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 249.10.2015 APPROBATION DES PLANS DÉFINITIFS TRAVAUX RUE DES PRÉS PRÉPARÉS PAR HYDRO-RESSOURCES INC.

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'approuver les plans définitifs pour la conception d'un nouvel émissaire pluvial sur la rue des Prés, lesquels ont été préparés par Hydro-Ressources inc.

Ces plans font partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.6	250.10.2015	OCTROI D'UN CONTRAT ROCHE LTÉE - GROUPE-
		CONSEIL – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE
		PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE CONDUITE DE
		DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DANS LE 16E
		CHEMIN

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'accorder le contrat de services professionnels pour le projet de mise en place d'une conduite de distribution d'eau potable dans le 16° chemin pour la somme de 17 900 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 18 février 2015 N/Réf. : 103217.002-000.

Adoptée à l'unanimité

4.3	CU	CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE				
4.3.1	251.10.2015	NOMINATION MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLEC- TION PROGRAMME D'AIDE À L'ÉLITE 2015				

Considérant que le Programme d'aide à l'élite sportive et culturelle prévoit que le conseil municipal doit procéder à la formation d'un comité de sélection pour l'attribution des fonds du programme.

À ces causes, monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser la formation d'un comité de sélection pour l'édition 2015 lequel sera représenté par les membres suivants :

- Évans Potvin
- Richard Lapointe
- Un citoyen représentant la communauté.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 252.10.2015 ADOPTION DE L'ANNEXE 1 DE LA CONVENTION DE SERVICES INTERVENUE AVEC LE SÉMINAIRE MARIE-REINE-DU-CLERGÉ

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'adopter l'annexe 1 de la convention de services intervenue avec le Séminaire Marie-Reine-du-Clergé en juin 2015. Cette annexe 1 fait partie intégrante du procèsverbal.

Adoptée à l'unanimité

4.3.3 253.10.2015 OCTROI D'UN CONTRAT À BÉTON LR INC. - CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR ET D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR HANDICAPÉ

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accorder le contrat de construction d'un trottoir et d'une rampe d'handicapé à l'aréna municipal à l'entreprise Béton L.R. Inc. pour la somme de 4 980 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 29 septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 254.10.2015 APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT - OCTROI D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION PUBLIÉ SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DES APPELS D'OFFRES – RÉFECTION DE LA FAÇADE DE L'ARÉNA ET APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT

Considérant l'appel d'offres sur invitation publié sur le système électronique des appels d'offres (SEAO) pour la réfection de la façade de l'aréna;

Considérant que suite à cet appel d'offres, trois (3) soumissionnaires ont déposé leur offre avant l'heure et la date limite;

Considérant que les offres se décrivent comme suit:

Soumissionnaire(s)	Montant (Incluant les taxes applicables)	Conforme
Les Constructions J.M.D.M. inc.	81 498,19 \$	oui
Isofor inc.	88 537,65 \$	oui
Les Constructions Gilbert Martel inc.	93 819,60 \$	non

Considérant que deux (2) des soumissions reçues sont conformes au cahier des charges.

À ces causes, monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accorde le contrat de réfection de la façade de l'aréna au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Constructions J.M.D.M. inc. au prix indiqué au tableau ci-haut décrit ;

Que cette somme soit financée à même le fonds de roulement de la Ville remboursable sur une période de (sept) ans, en sept (7) versements égaux de 10 126,20 \$, dont le premier versement, le 5 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité

4.3.5 255.10.2015 ACQUISITION D'ACTIFS AUPRÈS DU CONCES-SIONNAIRE DU CENTRE RÉCRÉOTOURISTIQUE LE RIGOLET (COMPAGNIE 9257-3856 QUÉBEC INC.)

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie de procéder à l'acquisition d'actifs auprès du concessionnaire du centre récréotouristique le Rigolet (9257-3856 Québec inc.) pour la somme maximale de 17 324 \$ incluant les taxes applicables.

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Comité vérification des comptes de la ville
- Rencontres de citoyens
- Réunion Festi-Vélo
- Comité administration et développement
- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Congrès de la FQM à Québec avec résumé de certains ateliers
- Représentation inauguration de la mairie à Hébertville-Station
- Conseil d'administration Régie intermunicpale du parc industriel secteur Sud
- Conférence de presse pour la fondation du Séminaire Marie-Reine-du Clergé
- Représentation souper-bénéfice de la Société d'Histoire du Lac-St-Jean

4.4.1 256.10.2015 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONS ET SUBVENTIONS

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement suivant :

Demandeur	Demandeur Demande	
Tel-Aide	Cocktail-bénéfice au Centre culturel d'Alma	50 \$

Adoptée à l'unanimité

5.	DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE
Aucune correspondance.	
6.	AFFAIRES NOUVELLES
7	PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
11	LINOUE DE GOLOTIONO DES SITOTEMS

Des questions et commentaires sur les sujets suivants :

Mario Bouchard, greffier

	 les coûts de la réfection du muret du centre-ville; la firme sélectionnée concernant les conduites d'aqueduc du 16e chemin; suivi dossier rue des Prés.
8.	LEVÉE DE LA SÉANCE
	l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que e séance soit levée.
Lawrence	e Potvin, maire